

## Recherches sociographiques



### Marcel TRUDEL, *Histoire de la Nouvelle-France, tome I, Les vaines tentatives, 1524-1603*

André Vachon

Volume 8, numéro 3, 1967

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055382ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055382ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

#### Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

#### ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

#### Citer ce compte rendu

Vachon, A. (1967). Compte rendu de [Marcel TRUDEL, *Histoire de la Nouvelle-France, tome I, Les vaines tentatives, 1524-1603*]. *Recherches sociographiques*, 8(3), 414–418. <https://doi.org/10.7202/055382ar>

livre une pensée si diffuse et une telle inflation verbale qu'on ne demande pourquoi personne n'a conseillé à l'auteur d'écrire plutôt un ou deux bons articles qui eussent couvert le sujet tout en lui permettant de se faire la main à moindre risque.

Au moment de refermer ce livre, une dernière remarque s'impose. Un vieil adage dit : *Autres temps, autres mœurs*. Mieux que quiconque les historiens admettent cette vérité élémentaire, à l'exception peut-être d'André Lachance, qui n'a que des mots très durs pour la justice criminelle française de l'Ancien Régime. Le droit pénal français, écrit-il, était « très sévère, sanguinaire même, et faisait bon marché de la liberté des accusés » ; la justice criminelle, ajoute-t-il, était « arbitraire, despotique, soucieuse *avant tout* de se faire respecter par la terreur que la publicité des exécutions venait entretenir » (p. 49). Voilà des propos qui sonnent étrangement à mes oreilles, quand je constate que l'auteur ne les appuie sur aucune démonstration. C'est bien là, au surplus, l'inconvénient de n'avoir accordé d'attention à la justice que lorsqu'elle lançait ses foudres, sans chercher à pénétrer les mobiles et les intentions du législateur. Je n'y vois personnellement qu'accusations gratuites. L'historien sera moins soucieux de se scandaliser que de comprendre en replaçant les phénomènes dans leur contexte particulier. C'est justement l'attitude que n'a pas su adopter André Lachance qui se montre plus sévère, arbitraire et acharné que de raison en ne voyant dans le bourreau qu'un « être cruel (?), véritable boucher humain (?), tout maculé de sang... » (p. 95). Arbitraire et despotique, au surplus, lui qui condamne d'avance le bourreau et lui refuse toute circonstance atténuante, lorsqu'il parle de « ceux qui avaient l'âme assez basse pour exercer la fonction d'exécuteur de la justice » (p. 99). Les gros mots et les indignations de cette sorte s'accordent assez mal, je l'avouerai, avec l'idée que je me suis faite de l'Historien.

Mais n'allons pas désespérer de l'auteur. Il est évident que ce jeune homme a été mal conseillé, comme cela se rencontre trop fréquemment, hélas ! en des débuts de carrière. S'il conserve la détermination, l'enthousiasme et le goût de la recherche qu'il manifeste dans son premier livre, André Lachance, je n'en serais pas autrement surpris, nous donnera bientôt des œuvres de valeur.

André VACHON

*Les Presses de l'Université Laval,  
Université Laval.*

Marcel TRUDEL, *Histoire de la Nouvelle-France*, tome I. *Les vaines tentatives : 1524-1603*, Montréal et Paris, Fides, 1963, xxii-307p.

On pouvait s'attendre à ce que tôt ou tard Marcel Trudel, qui a beaucoup écrit, surtout sur les régimes militaire et britannique, passât définitivement au Régime français, durant des années l'objet principal de son enseignement. Historien chevronné, comblé d'honneurs, acclamé par la critique, voici qu'il y vient en effet, annonçant la rédaction d'une histoire de la Nouvelle-France en dix tomes. Projet inouï, à la mesure de ce travailleur infatigable, adonné depuis longtemps à une recherche minutieuse, systématique, exhaustive, exacte. Trudel a le culte du détail, il ne néglige ni ne sacrifie rien. La moindre étude, sous sa plume, prend des proportions imprévues, tant il explore toutes les avenues, colligeant et inventoriant tous les faits, les pesant, les analysant et les comparant longuement. C'est pourquoi son œuvre est utile, voire indispensable. Ses livres au reste comportent toujours une excellente bibliographie, des références précises et un index complet, qui en rendent la consultation facile.

Dans ce premier tome, l'auteur est fidèle à sa méthode. Il veut « exposer aussi minutieusement que possible cette longue recherche qui eut pour fin de trouver en Amérique un emplacement à une Nouvelle-France », réservant — avec raison, dirons-nous — « un chapitre spécial aux tentatives d'une Nouvelle-France (*sic*) au Brésil et en Floride », parce

qu'elles « font partie intégrante de notre histoire » (p. IXs). Cette attitude sans feintise devant les aventures coloniales de Villegaignon et de Ribault est à peu près le seul élément original de l'ouvrage. En ses séjours aux archives, l'auteur avoue en effet n'avoir « point fait de découvertes » (p. X). C'est donc à un examen, « minutieux », « complet » et « objectif », de faits connus qu'il se livrera. Voilà un point de départ sans ambiguïté. Mais, aux familiers de Marcel Trudel, un fait nouveau apparaîtra néanmoins : pour la première fois en sa longue carrière, il s'est soucié de replacer constamment les questions étudiées dans leur contexte politique, économique ou religieux. Préoccupation fort louable qui, outre l'éclairage nécessaire qu'elle nous a valu, a permis d'atténuer, dans ce livre, le caractère trop uniformément analytique qu'on remarque dans les œuvres précédentes de l'auteur. Pour le reste, on retrouve ici le long déroulement et l'analyse serrée des faits, auxquels nous avons été habitués ; on y reconnaît aussi la rigueur impitoyable de l'historien, qui n'a pas hésité cette fois à vider un plein carquois de flèches vengeresses contre Gustave Lanctot, dont, à la vérité, la manière de *faire* l'histoire est souvent déplorable.

Homme d'analyse essentiellement, Marcel Trudel résiste à la tentation des explications globales, des tableaux d'ensemble et des vastes synthèses. Il œuvre au niveau des faits particuliers et paraît mal à l'aise dès qu'il doit s'aventurer dans le champ de l'interprétation. Le présent ouvrage donne cependant l'impression d'un certain effort de renouvellement, comme si, sur quelques points, l'auteur avait voulu à toute force sortir des sentiers battus de l'explication traditionnelle. Vaines tentatives, à mon avis, dans la plupart des cas.

Trudel, par exemple, salue en Cartier le découvreur du Saint-Laurent, mais lui conteste son titre séculaire de découvreur du Canada, auquel il n'aurait plus droit depuis la Confédération, par suite de l'évolution géographique du pays. De 1867 à 1949, en effet, à défaut de Jean Cabot, dont on n'est pas sûr qu'il ait aperçu les côtes de la Nouvelle-Écosse, ce sont les Corte Real qui auraient été les découvreurs du Canada ; puis, avec l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, en 1949, le mérite de la découverte serait passé à Cabot (p. 116s). Curieuse logique, il me semble, selon laquelle, « depuis la Confédération », Cartier pourrait être dit le découvreur du Québec — bien que l'auteur n'ait pas pensé à l'honorer de ce titre. La même logique voudrait peut-être que Cabot eût découvert le Canada — à moins que ce n'eût été la Confédération — en 1949, ce qui, dans les deux cas, serait un peu tard. Qui sait, l'histoire réserve peut-être à Cabot une autre découverte à retardement, celle des États-Unis ? Théorie fascinante... mais fragile, nul ne sachant où l'explorateur a pris terre, et un historien sérieux venant même de nier, documents en mains, la réalité des voyages de Cabot vers l'Amérique. Trudel, pour sa part, élude la question, faisant aborder son découvreur en une « terre-neuve » située « au nord-ouest de l'Atlantique » (p. 10). Voilà, pour le moins, un Canada assez mal identifié.

Toujours à propos de Cartier, Trudel nie que les voyages de 1534 et de 1535, de même que la tentative de colonisation de 1541-1542, aient eu, même partiellement, un but apostolique. En quoi il a raison. C'est du reste un fait acquis depuis 1934 au moins et démontré par l'abbé Groulx. Non content d'insister à temps, Trudel le fait à contre-temps. Il en vient même à reprocher au Malouin de n'avoir point accordé le baptême aux Iroquois de Stadaconé, qui le lui demandèrent ; il s'indigne en outre du fait que Domagaya et Taignoagny, après un séjour de huit mois en France, fussent encore païens ; et Trudel de renchérir : « refus du christianisme aux indigènes », « absence de zèle missionnaire » (p. 88) ! S'il y a telle chose que le zèle — ici, Trudel n'en manque pas —, il y a aussi des vertus qu'on nomme prudence et respect : à Gaspé et à Hochelaga, Cartier a prouvé qu'il les possédait toutes trois. À quoi tiennent les choses ? Si Cartier eût baptisé ces Indiens, instruits en vitesse par le truchement d'interprètes, Trudel l'aurait vivement blâmé pour sa précipitation, déplorant la « fragilité de ce travail apostolique », comme il le fait, en son deuxième tome, pour l'abbé Fléché qu'il accuse (à bon droit) d'avoir été « prodigue de ses (*sic*) sacrements » (*Hist. de la N.-F.*, II, 105-107). Contradiction ? Ignorance du fossé

psychologique et « théologique » qui sépare les Iroquois des Européens ? Il est évident, en tout cas, que Trudel ne connaît que superficiellement les Amérindiens.

Il me semble que Trudel, aux plans de l'interprétation ou de la synthèse, se contente souvent d'inventer une sorte de formule, comme celle de l'absence du zèle apostolique, et que, la répétant sans cesse, il en devient en quelque façon prisonnier, ce qui le conduit soit à une insistance exagérée, soit même à certaines contradictions. Le nom de « Nouvelle-France », par exemple, a sous sa plume toutes les caractéristiques de la formule, et aussi les inconvénients : « Après quatre-vingts années de tentatives (*i. e.* en 1603), il n'y a pas encore de Nouvelle-France en Amérique » (p. 273) ; or, en 1524, « la Nouvelle-France (était entrée) dans l'histoire » (p. 274). On souhaiterait que l'auteur se dégageât de ces formules, qu'il explicitât et nuancât certaines affirmations, qu'il les démontrât mieux. Quand il écrit encore que la guerre franco-iroquoise débute en 1542, qu'en 1603 elle ne fait que continuer (p. 268), on pourrait croire tout simplement qu'Iroquois et Français avaient de la suite dans les idées, mais ce serait simplifier un peu trop la question, à l'instar de l'auteur. Au printemps de 1542, il est vrai, les Iroquois de Stadaconé se montrèrent hostiles à l'endroit des Français, et les attaquèrent probablement ; mais il ne s'agissait là que d'une petite bande, vivant plutôt la vie des Algonquins évolués que celle des Iroquois, et qui de surcroît ne hantait plus la région de Québec en 1603. En outre, c'est en 1609 seulement que, pour la première fois en 67 ans, les Français — qui avaient perdu tout souvenir des tiraillements de Charlesbourg-Royal — s'en prirent aux Iroquois, lesquels les avaient ignorés depuis l'époque de Cartier. Une « drôle de guerre » qui s'est un peu prolongée !

Après avoir examiné brièvement les méthodes de l'historien et discuté certaines de ses affirmations, il reste, pour compléter le tableau, à présenter la manière de l'écrivain, à l'aide du premier tome de l'*Histoire de la Nouvelle-France*. Cela s'impose d'autant plus que la critique, jusqu'ici, s'est montrée fort discrète sur la langue et le style de Marcel Trudel, lui rendant par son silence un bien mauvais service. À moins que, séduit par la clarté habituelle des exposés de l'auteur, on ait jugé inutile d'analyser son écriture.

Généralement assez longue, la phrase de Marcel Trudel reste claire, bien que trop souvent alourdie de citations — rarement pittoresques en raison même de leur nombre —, qui en ralentissent le mouvement. Le chapitre consacré à Cartier est typique de cette manière. (C'est l'inconvénient, au plan littéraire, de suivre de trop près des fiches reproduisant textuellement les documents consultés.) Ces longues phrases étaient habituellement coupées de deux-points et de points-virgules en succession, caractéristique moins apparente en ce livre, toutefois, même si elle n'a pas entièrement disparu (*v. g.* p. 66, 2<sup>e</sup> par.).

Le style de Trudel n'a pour ainsi dire rien de littéraire : très rares sont les expressions ou les images qui le viennent relever. Au contraire, l'auteur abuse de mots et de tournures familières, sinon tout à fait populaires : « s'amener » (*v. g.* p. 153) qu'il utilise sans cesse, « s'ennuyer du maïs » (p. 92), « l'expédition Verrazano » (p. 36), « la route Magellan » (p. 35), « le problème Cartier » (p. 60). « Cartier et tout son monde » (p. 155), « un chargement autrement plus précieux » (p. 50). Par ailleurs, sa phrase n'a pas la concision qui sied à la littérature. Ainsi, il a parfois tendance à vouloir renfermer des mots ou des expressions pourtant éloquentes par eux-mêmes : « sans qu'il n'en (*sic*) existe la moindre petite preuve » (p. 161, n. 66). Au surplus, le style de Trudel a souvent les hésitations et les gaucheries du langage parlé : « on peut supposer (...) que les conscrits ou la plupart s'étaient embarqués » (p. 154) ; « il vend (...) sa seigneurie (...) pour 2,000 livres et un moulin à 1,200 livres » (p. 153) ; « le travail de ces quatre-vingts années ne demeure pas une perte totale » et « des expériences qui ne restent pas perdues » (p. 279).

Mais ce sont peut-être les répétitions de toutes sortes qu'on remarque chez Trudel qui donnent le plus l'impression d'un style relâché. Les mêmes mots, et plus encore des mots de racine identique, se retrouvent constamment sous sa plume : outre « s'amener », je signale le verbe *venir* et ses composés, dont il fait une incroyable consommation (4 en 6

lignes à la page 82, 5 en 13 lignes à la page 56, 4 en 7 lignes à la page 228, 8 en la seule page 59). Le fait que Trudel ne ramasse guère sa pensée et que la démonstration procède chez lui comme par cercles concentriques explique partiellement — joint à un vocabulaire trop limité ou, ce qui est plus vraisemblable, à une absence totale de préoccupation à ce propos — les répétitions nombreuses des mêmes mots à intervalles rapprochés. Voici un exemple, entre cent : dans un paragraphe de 20 lignes (p. 79), on relève 4 fois le mot indigènes, 3 fois les mots première, offrir et traite, 2 fois les mots fourrures, pelleteries, revenir, retourner, cérémonie, échanges. Il arrive même qu'on lise une phrase comme celle-ci : « Une *barrière* continentale lui avait *barré* la route » (p. 69). Répétitions aussi de phrases ou de parties de phrases, souvent à l'intérieur du même paragraphe (v. g. le paragraphe qui court de la page 80 à la suivante, fort typique de cette manière ; aussi p. 128, 2<sup>e</sup> par. et p. 129, 1<sup>er</sup> par.). Non content de citer un texte, Trudel le reprend habituellement en le paraphrasant (*ibid.*) ; en outre il ne craint pas de répéter des citations (v. g. p. 45 et 49, 50 et 69, 161 et 162), de reprendre en notes une affirmation qu'il vient de faire dans le texte (v. g. p. 130, 1<sup>er</sup> par. et 131, n. 30), et de doubler une note infrapaginale (p. 143, n. 91 et p. 130, n. 28). Ajoutez l'habitude de résumer à chaque étape de son récit ce qu'il a dit dans les pages précédentes, mais en utilisant pour les mêmes faits les mêmes mots et les mêmes « formules », et le tableau est complet.

Une autre caractéristique du style de Trudel est le chevauchement constant du passé et du présent, à l'intérieur de la même phrase comme au sein du même paragraphe : « *Miguell revient* à Lisbonne en octobre 1501, avec quelques indigènes. Gaspard ne *rentrait* toujours pas. En janvier 1502, *Miguell part* à la recherche de son frère : il ne *revint* pas, lui non plus. Un troisième frère, Vasco Eannes, *hérite* des droits de découverte, mais on ignore s'il *renouela* les tentatives de ses frères » (p. 24). « Mais la mer *demeurait* inaccessible, et l'on *devra* se contenter, au retour... » (p. 42). Plus graves sont les erreurs nombreuses de concordance des temps : « à mesure que les premiers explorateurs *prirent* connaissance du littoral américain, ils *découvraient* une nouvelle marchandise » (p. 219) ; « quand Roberval *est venu* fonder sa colonie (...), il *est* protestant » (p. 218). Habitude déplorable, qui donne aux phrases de Trudel une allure tout à fait primaire, en plus de lui jouer à l'occasion de vilains tours : qui lira les pages 240 et 242, par exemple, comprendra que Champlain faisait partie de l'expédition de Chauvin en 1600, quand il n'arriva au pays qu'en 1603.

On note encore, chez Trudel, une prédilection pour les verbes pronominaux. Personne ou presque, en ses écrits, ne vient et ne part ; tout le monde s'amène et s'en va. En 12 lignes, à la page 92, on compte 7 de ces verbes : se rend, se font reconnaître, s'ennuyer, s'amène, se fait conter, se cherche, s'y arrête (voir aussi p. 96, 1<sup>er</sup> par., etc.). L'auteur en arrive à tout prendre à rebours : « réussirent à faire s'enfuir une fille » (p. 101), « ce navire serait passé par l'Angleterre et s'y serait fait capturer » (p. 155) ; il dira encore : « la traite des fourrures se pratiquait depuis longtemps » (p. 219) et « la relation s'en explique » (p. 82). Ce n'est pas, il me semble, une façon normale de s'exprimer couramment, et le style de Trudel, une fois de plus, en sort rabaisé.

Enfin, Trudel accumule les fautes les plus diverses. En particulier, il semble ignorer souvent le sens exact des mots qu'il emploie et impose à des verbes des compléments qu'ils ne sauraient souffrir : « une Nouvelle-France devient nécessaire, surtout pour servir de *déversoir* aux problèmes politico-religieux » (p. 275), « des fourrures qui *serviront de troc* avec les Blancs » (p. 278), « où vivait ce *peuplement* irlandais ? » (p. 11), « Cartier *déserte* son chef » (p. 155), « sur les pas de Colomb, *se rue* une formidable poussée humaine » (p. 18). Il écrit encore : « on pouvait craindre que le vent tourne » (p. 83), « on pouvait craindre que cette manne précieuse se trouvât » (p. 14), « les indigènes feignent d'abord de l'amitié » (p. 272), « sans qu'il n'en existe » (p. 161, n. 66), « *ni* les narrations *ni* les cartes ne nous donnent rien de précis » (p. 24, n. 38), « marier » au lieu d'épouser (p. 188, n. 43), « il s'agit

de simple hypothèse » (p. 24, n. 38), « du Saintonge » (p. 140), « hémisphère septentrionale » (p. 28). Et la liste pourrait facilement s'allonger.

Il est malheureux que l'auteur des *Vaines tentatives*, en voie de devenir le plus prestigieux de nos historiens vivants, ne s'inquiète pas davantage de la tenue de ses innombrables et volumineux écrits.

André VACHON

*Les Presses de l'Université Laval,  
Université Laval.*

Jean HAMELIN, André BEAULIEU, *Les journaux du Québec de 1764 à 1964*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, Paris, Librairie Armand Colin, 1965, 329 p. (*Les Cahiers de l'Institut d'Histoire*, 6.)

Malgré quelques grands travaux anciens et des recherches plus récentes comme nous en ont donné, entre autres, Séraphin Marion, Fernand Ouellet ou Jean-Charles Bonenfant, nous connaissons encore imparfaitement notre XIX<sup>e</sup> siècle. Quiconque a tenté d'explorer l'évolution des institutions sociales ou des idéologies depuis la Conquête, s'est vite trouvé dans un désert dont les points d'eau étaient peu ou pas du tout cartographiés. Les historiens expliqueront les causes de cette carence mais nous en connaissons déjà fort bien l'une des principales : le manque d'instruments de recherche. Comme cela se devait, ce sont des historiens eux-mêmes qui commencent à rectifier cette situation et, parmi eux, il faut reconnaître l'exceptionnel mérite de Jean Hamelin et d'André Beaulieu. De Jean Hamelin, nous avons publié dans le dernier numéro de notre revue une *Note de recherche* qui décrivait son effort de façon aussi émouvante que modeste (« Un catalogue des périodiques au Canada français », *Recherches sociographiques*, VIII, 2, 211-213). Dans cette note, Hamelin évoquait pourquoi, au moment où il commençait à enseigner l'histoire contemporaine du Québec, à l'Université Laval, il a décidé avec son collègue Beaulieu de consacrer dix ans, s'il le fallait, « à la confection d'instruments de travail fondamentaux, sans lesquels la recherche sur le Québec moderne serait une entreprise toujours risquée... » L'un des résultats de leur labeur de bénédictin est ce répertoire des journaux. Jean-Charles Bonenfant a raison, dans sa *Préface*, de dire de cette œuvre, en citant Lucien Febvre, que c'est « un travail... qui engendre du travail » et que les auteurs trouvent déjà là leur plus belle récompense.

Bien d'autres qualités signalent leur répertoire à l'attention et à la gratitude. Les auteurs notent dans leur *Avant-propos* qu'ils ont élargi leur projet initial de présenter seulement un catalogue où n'apparaîtraient que la liste des journaux qui ont paru dans le Québec et la localisation des collections dans nos bibliothèques. Il faut leur en savoir gré. À la liste des journaux proprement dits il ont ajouté, en la distinguant typographiquement d'une façon claire, la nomenclature de publications para-journalistiques (e.g. *Canada artistique*, *Canada Bank Note Reporter*, *L'Ouvrier*) dont la connaissance peut être utile aux chercheurs. Ils y ont aussi ajouté d'abondantes notes qui, pour chaque journal, précisent sa périodicité, ses propriétaires et ses directeurs, son caractère, sa position et son évolution idéologiques. L'ordre de présentation est l'ordre alphabétique des noms des lieux où ont paru les journaux — décision que les auteurs justifient en alléguant que « la date de fondation de nombreux journaux demeure encore trop incertaine pour... adopter un ordre chronologique satisfaisant » (p. IX). Il en résulte des inconvénients mais ceux-ci sont compensés par un double Index, l'un chronologique, l'autre alphabétique (des noms de journaux), qui permet d'accélérer le repérage. Par ailleurs, la description de l'évolution idéologique des principaux journaux comportait le risque de jugements prématurés ou trop sommaires. Ce sera aux chercheurs de reprendre et de rectifier certains de ces jugements. Si défauts il y a, ce sont des défauts de surabondance. Il faut d'abord féliciter les auteurs d'avoir franchement